

2.2 - NOTICE TECHNIQUE

1. PRÉSENTATION DU PROJET

➤ Demande formulée par le bénéficiaire

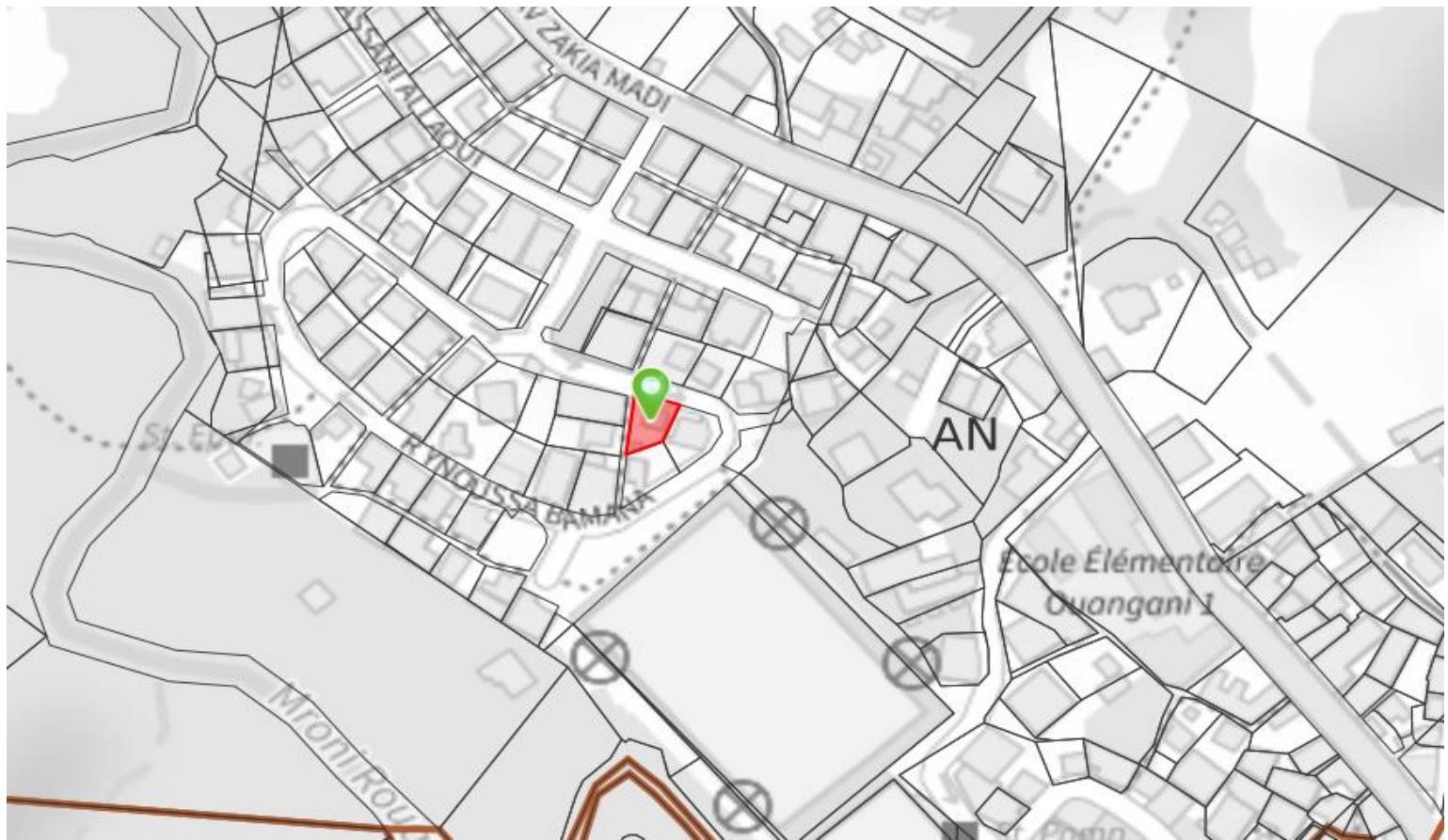
Date de réalisation du diagnostic : 19.11.2025

Madame MOHAMEDI Yasmine souhaite réaliser des travaux de réhabilitation de son logement afin de le rendre digne, confortable et conforme aux normes de sécurité et de salubrité en vigueur. Elle sollicite alors une aide financière pour l'aider à financer ses travaux.

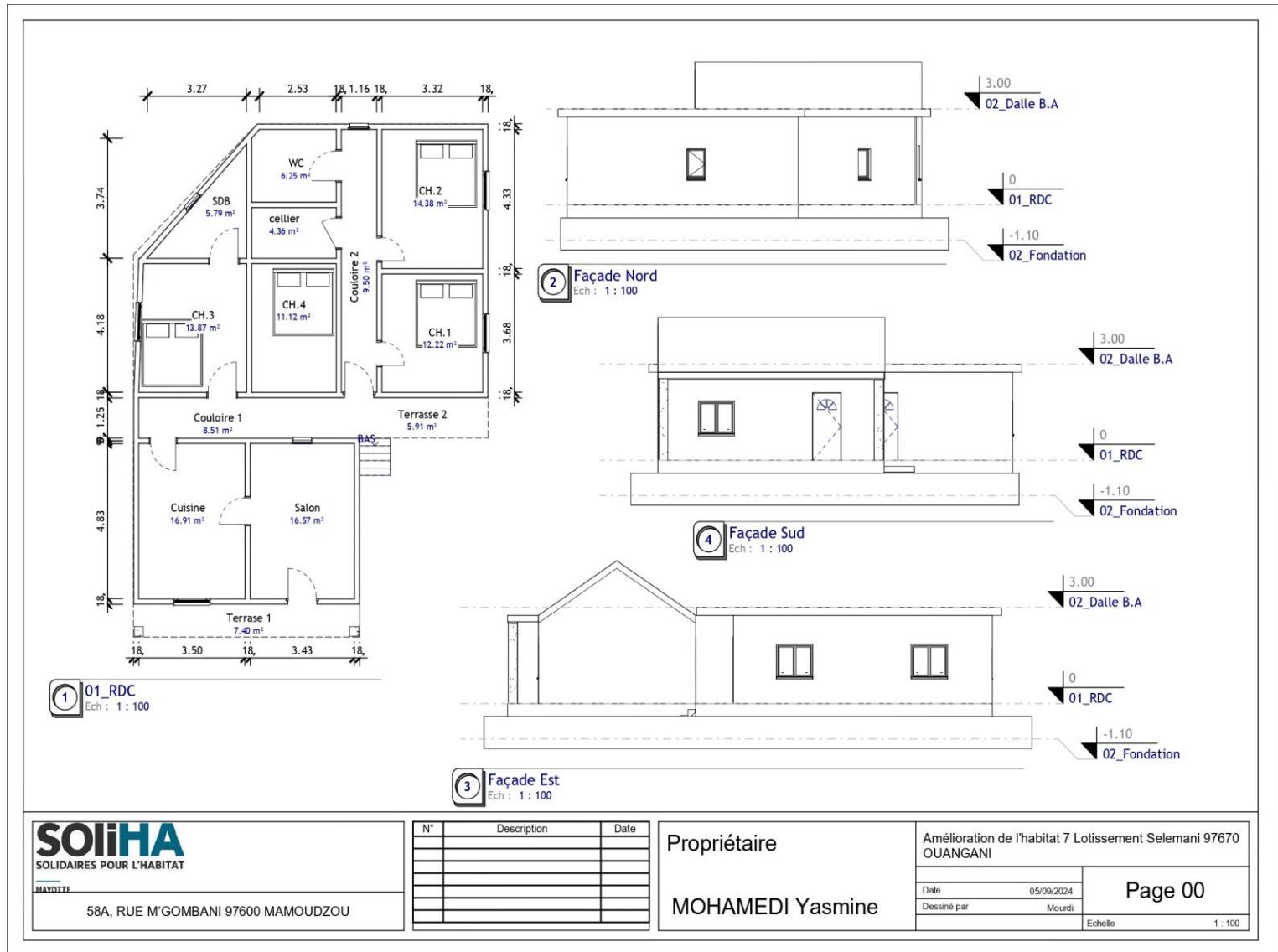
➤ Localisation du logement

Le logement est situé au 7 Lotissement Selemani
97670 OUAGANI

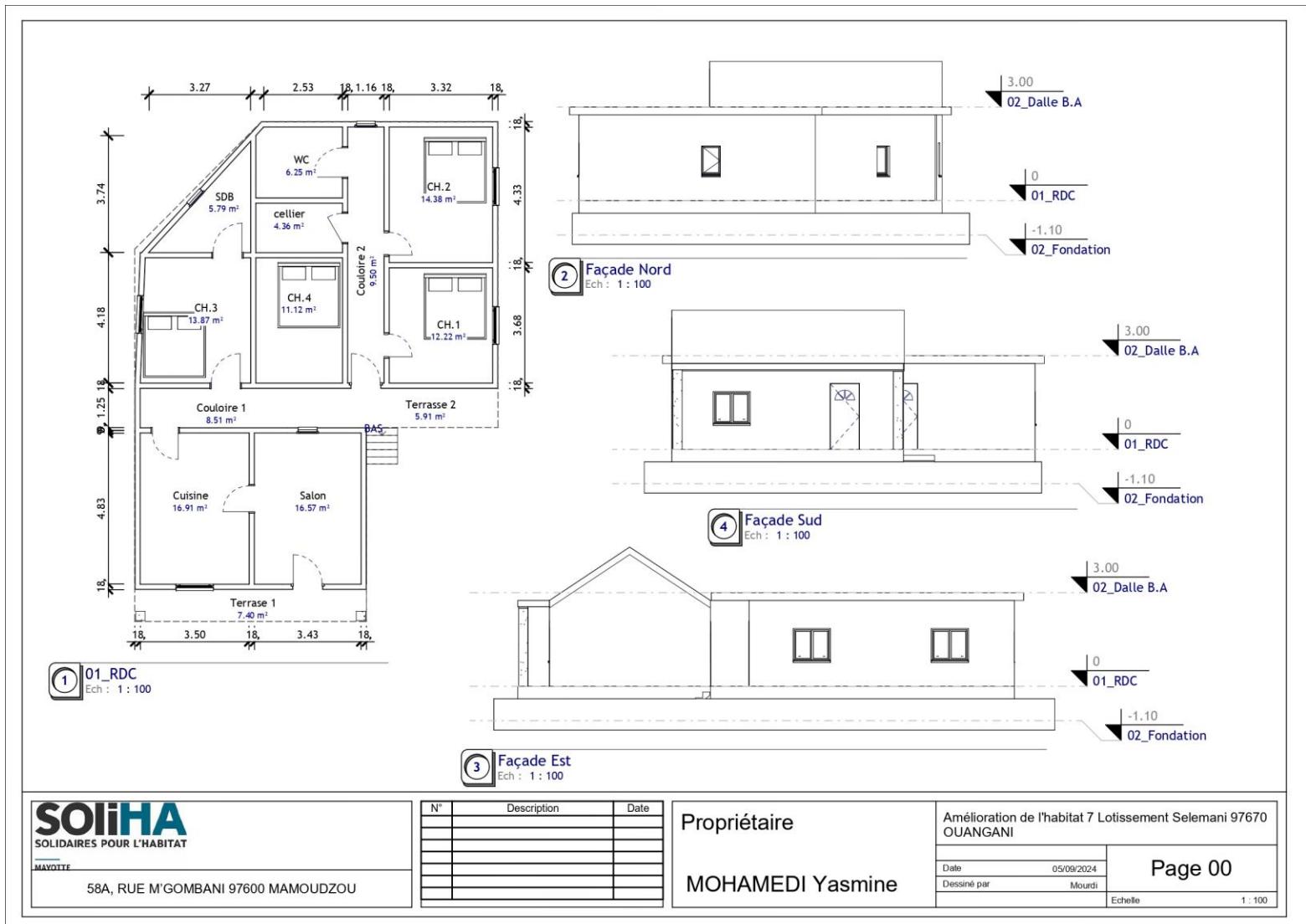




➤ Plan de l'existant



➤ Plan après travaux



➤ Composition et surfaces du logement

Le logement est un T5, pour une famille composée de 4 personnes qui y habitent.

Désignation	Surfaces habitables existantes en m ²	Surface annexes existante en m ²	Surface fiscale totale en m ²
CH1	12,22		
CH2	14,38		
CH3	13,87		
CH4	11,12		
Salon	16,57		
CUISINE	16,91		
Couloire 1	8,51		
Couloire 2	9,50		
TERRASSE 1		7,40	
TERRASSE 2		5,91	
SDB	5,79		
WC	6,25		
SURFACE TOTALE	115,12	13,31	128,43

2. ÉTAT GÉNÉRAL DU LOGEMENT

Lors de la visite à domicile effectuée pour évaluer l'état du logement de la bénéficiaire, il a été constaté que :

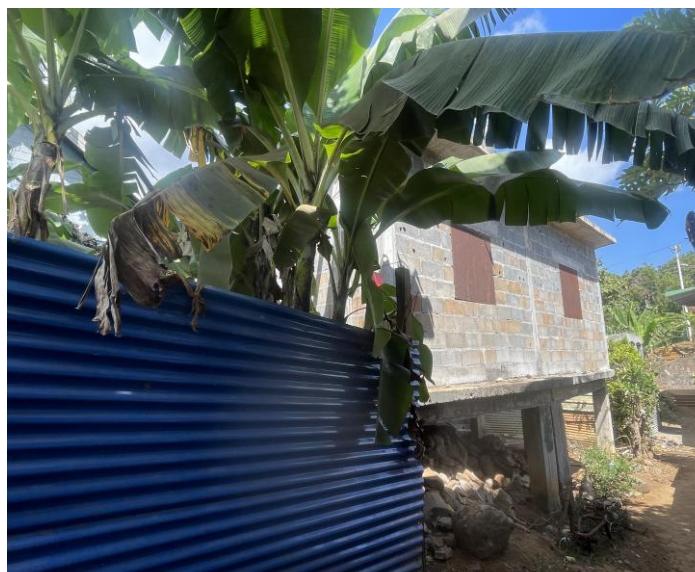
- Globalement, l'ensemble de la maison nécessite de nombreuses finitions et modifications structurelles, notamment :
 - La mise aux normes électriques, car l'électricité n'est pas conforme ;
 - La réfection de la plomberie, également non aux normes ;
 - La réfection de la cuisine, dont les menuiseries actuelles sont rongées par les termites ;
 - L'ajout d'encadrement de porte ;
 - La réalisation des finitions.
- Il est nécessaire de refaire le plancher supérieur de la cuisine ainsi que de la pièce adjacente.

2.1. Extérieur du Logement



Comme vous pouvez le constater sur les photographies prises lors de notre visite à domicile, la maison ne bénéficie d'aucun enduit de façade ni crépi, que ce soit en intérieur ou en extérieur. Les parpaings sont donc directement exposés aux intempéries et restent vulnérables aux infiltrations d'eau.

Afin de remédier durablement à cette problématique et de protéger la structure contre les dégradations liées à l'humidité, nous avons prévu la réalisation complète des travaux de crépissage intérieur et extérieur.

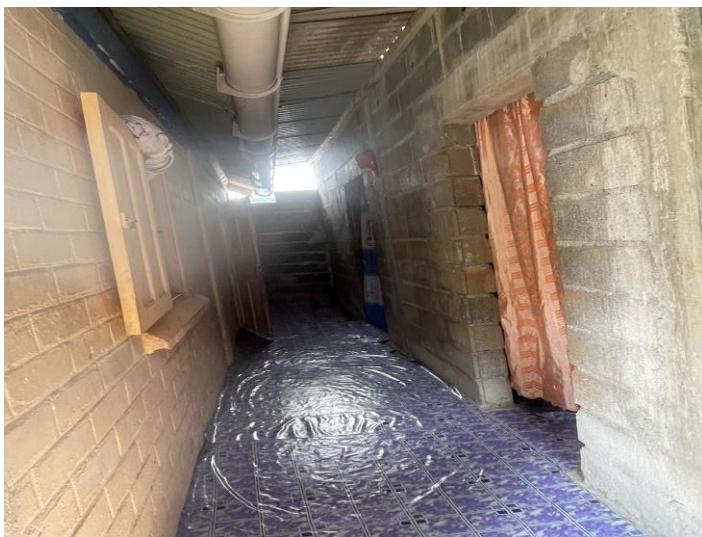


2.2. Intérieur du Logement



En raison d'un manque de moyens financiers, la famille n'a pas pu réaliser l'ensemble des travaux prévus. Comme vous pouvez le constater sur les photographies, aucune porte ni fenêtre n'a encore été posée à ce jour.

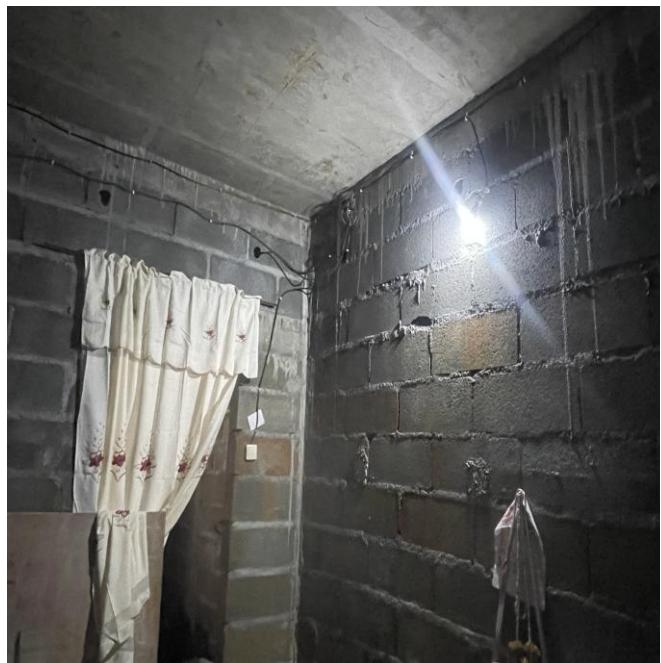
Afin de mener à bien cette étape, nous procéderons à la réalisation des travaux dans l'ordre suivant : nous commencerons par la finition des tableaux des portes et des fenêtres (embrasures, appuis, linteaux, etc.), ce qui est indispensable avant la pose définitive des menuiseries (portes et fenêtres).

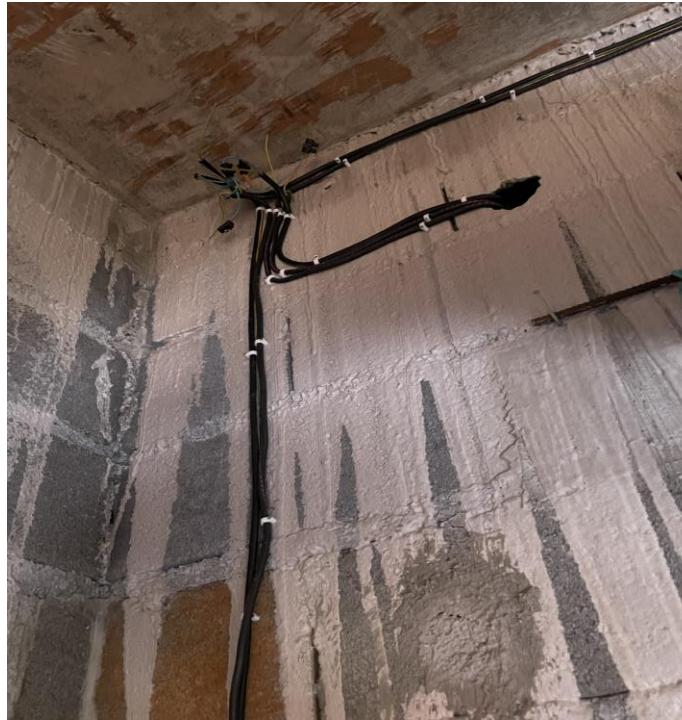




L'ensemble des ouvertures de la maison (portes et fenêtres) ne respecte actuellement aucune norme en matière de dimensions minimales, notamment pour l'accessibilité des personnes à mobilité réduite ou en cas d'urgence.

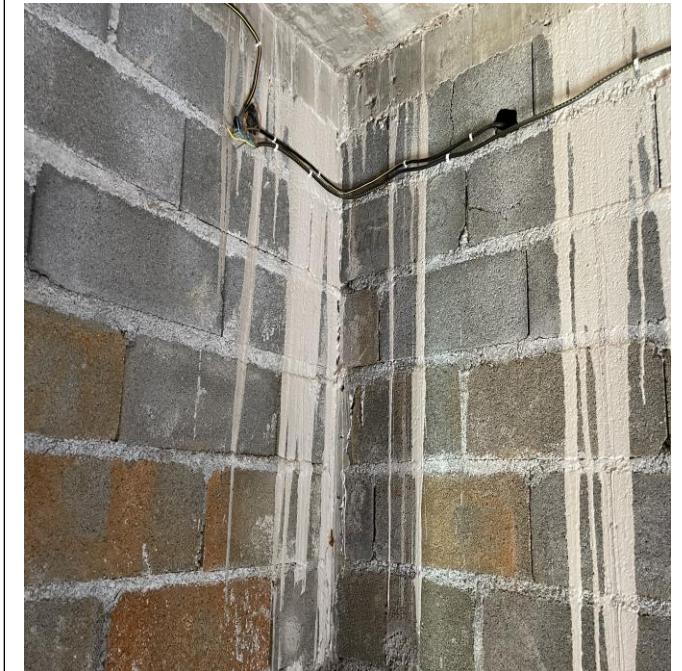
Dans le cadre des travaux de finition générale, nous procéderons donc à l'élargissement et à l'adaptation de ces accès afin de garantir une circulation aisée et sécurisée pour tous les occupants, y compris en situation de handicap ou lors d'une évacuation rapide.





La maison est actuellement équipée d'une installation électrique provisoire qui ne répond à aucune norme de sécurité et présente des risques importants pour les occupants.

Afin de garantir la sécurité des personnes et des appareils, nous avons prévu la réfection complète de l'installation électrique avec une mise en conformité totale aux normes en vigueur (NF C 15-100).





Installation complète des équipements WC, colonne de douche adapté aux besoins de la famille.

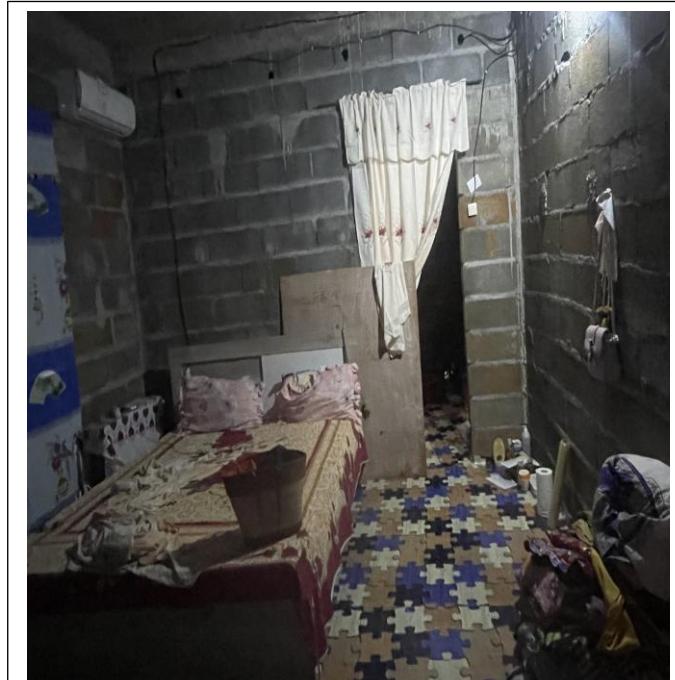
Pose d'un revêtement de sol en carrelage antidérapant (classe de glissance R10 ou supérieure) au lieu de carreaux standards, afin de garantir la sécurité des usagers, notamment en présence d'humidité.





Revêtement de sol

- Pose de carrelage standard dans les pièces sèches.
- Pose de carrelage antidérapant (classe de glissance minimale R10, voire R11 pour les zones très exposées) dans toutes les zones humides (cuisine, salle de bains, buanderie, etc.). Ce choix garantit la sécurité des occupants en réduisant les risques de chute, tout en facilitant l'entretien quotidien et en assurant un haut niveau d'hygiène.



3. TRAVAUX ENVISAGÉS

- Réaménagement de cuisine avec les équipements adaptés,
- Reprise maçonnerie pour réaliser les finitions,
- Traitement de la moisissure et des fissures pour protéger la maison et le bien être des occupants,
- Mise aux normes des installations électriques,
- Mise aux normes de la plomberie,
- Aménagement des revêtements au sol sur la terrasse : pose de carreaux standard pour les pièces normale des carreaux antidérapants pour les zones humides.
- Aménagement des sanitaires avec des équipements adaptés pour garantir leur bon fonctionnement et la sécurité des occupants,
- Réalisation d'une peinture intérieure afin d'éliminer les traces de moisissure, dans le but de garantir la sécurité et le bien-être des occupants,
- Installation des garde-corps sur la terrasse afin de garantir la sécurité des occupants.

Date :

SOLIHA Mayotte,

SIGNATURE

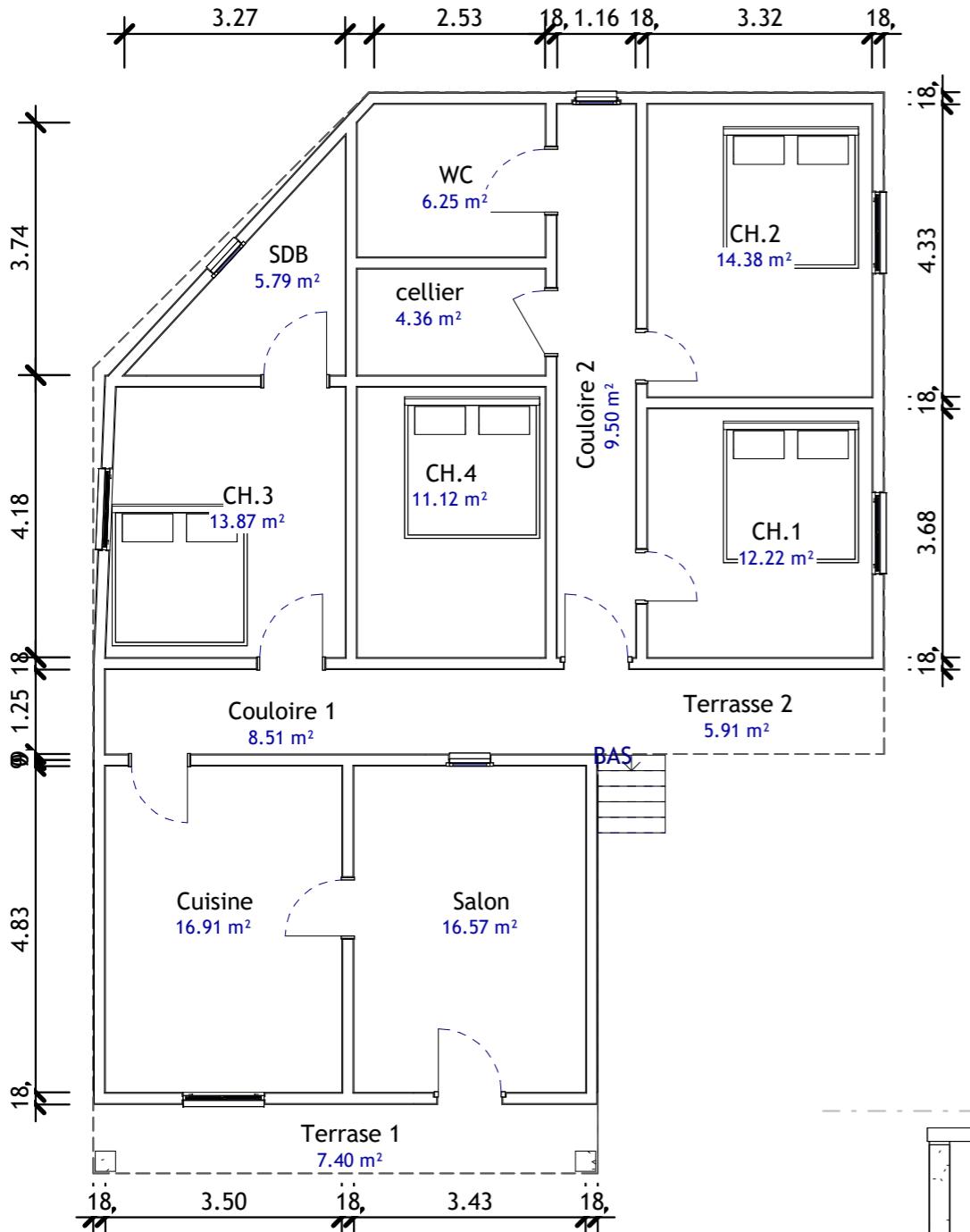


Le demandeur,

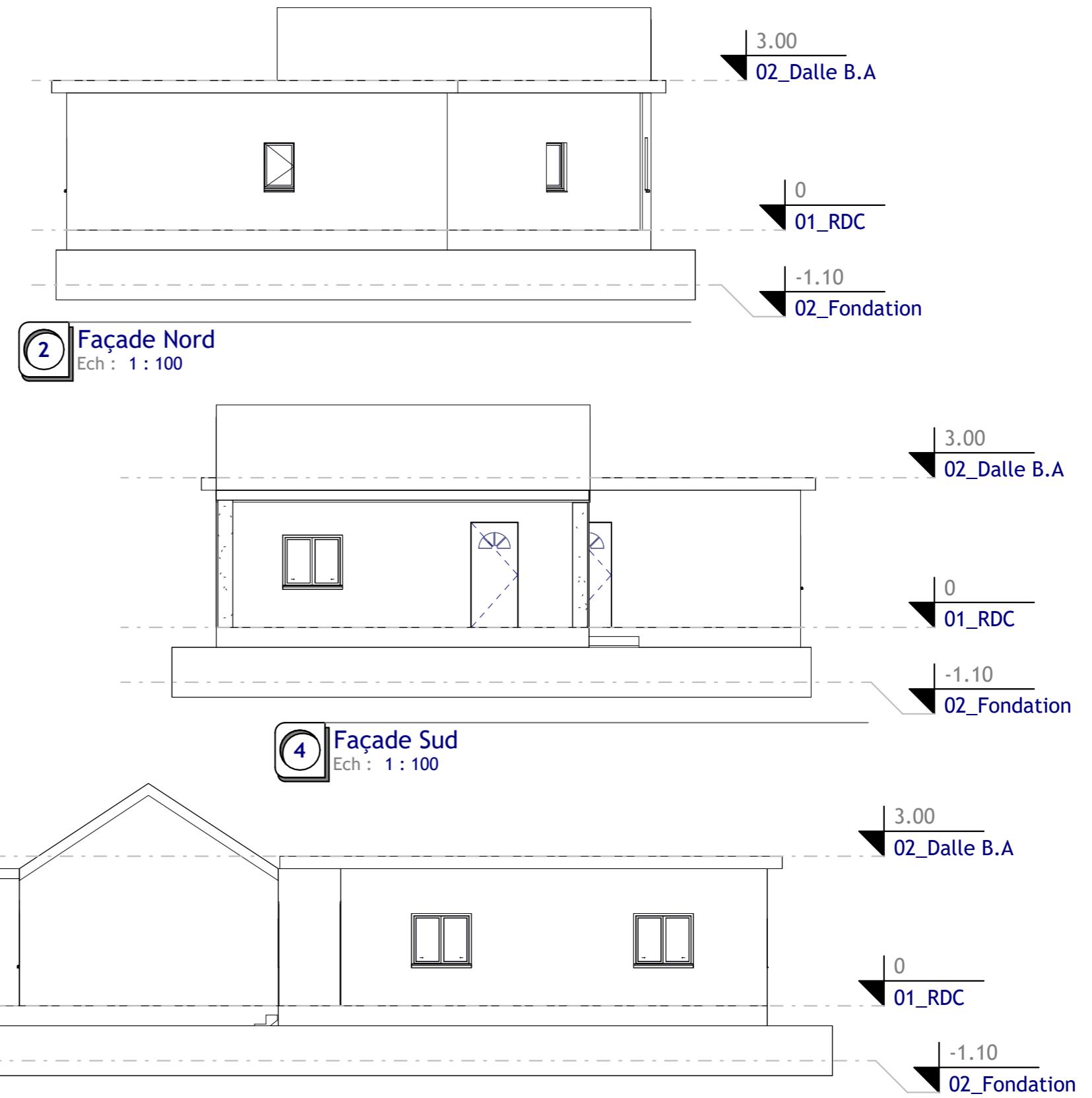
SIGNATURE



SOLIHA SOLIDAIRES POUR L'HABITAT <small>MAYOTTE</small>	Réf Bénéficiaire:	Mme MOHAMEDI Yasmine 34 Rue Bamana 97670 OUANGANI				
		DQE		Phase:	AVP	
		Dossier DEAL_CD			Date:	27/01/2026
	Lot:	Référence	Désignation	Unités	Quantité	P.U. H.T.
	Préalables	1.1	Installation de chantier	ens	1	
		1.2	Budget alloué pour tout imprévu sur le chantier (aléas)	ens	1	
		1.4	Nettoyage chantier	Fft	1	
		SOUS-TOTAL Préalables				
Gros œuvre /Maçonnerie	2.1	Reprise de la maçonnerie	Fft	1		
	2.3	Finitions: crépiage intérieur et extérieur	Fft	1		
	2.5	Fourniture et pose de parpaing.	Fft	1		
	SOUS-TOTAL Gros œuvre /Maçonnerie					
Revêtements Sols et muraux	3.1	Dépose carrelage y/c évacuations	m²	9		
	3.2	Fournitures et pose du carrelage	m²	67		
	3.3	Fournitures et pose du carrelage antidérapant	m²	17		
	3.4	Fournitures et pose Plinthes	m²	25		
	3.5	Fournitures et pose de la faïence	m²	7		
SOUS-TOTAL Revêtements Sols et muraux						
Électricité	4.1	Mises aux normes électriques.	Fft	1		
	4.2	Fournitures et pose tableau électrique pré-équipé	U	1		
	4.3	Fournitures et pose de goulotte	Fft	1		
	4.4	Fournitures et pose d'Hublot	U	2		
	4.5	Fournitures et pose de prises de courant	U	12		
	4.6	Fournitures et pose d'interrupteur	U	10		
	4.7	Fourniture et pose de piquet de terre	U	1		
	4.8	Détecteur de fumer	U	1		
	4.9	Prises TV , Prises RJ45	U	1		
	4.10	Fourniture et pose Attente climatisation y/c Brasseurs d'air.	U	4		
SOUS-TOTAL Électricité						
Menuiseries int/ext	5.1	Fournitures et pose du plan de travail avec les caissons hauts et bas	1	1		
	5.2	Fournitures et pose de porte y/c Butée de porte à Vis	U	10		
	5.3	Fournitures et pose d'une plaque de cuisson gaz	U	1		
	5.4	Fournitures et pose des fenêtres PVC / Jalousie	U	6		
	5.6	Fournitures et pose garde-corps	Fft	1		
SOUS-TOTAL Menuiseries int/ext						
Plomberie	6.1	Mises aux normes de l'installation de la plomberie	Fft	1		
	6.2	Raccordement et évacuation	U	1		
	6.3	Dépose lavabo, wc, évier, bac à douche	U	1		
	6.4	Fournitures et pose d'un siphon de sol 100*100	U	1		
	6.5	Fourniture et pose de bac à douche	U	1		
	6.6	Fournitures et pose de Lavabo complet y/c robinetterie mitigeur	U	1		
	6.7	Fournitures et pose d'un ensemble colonne de douche	U	1		
	6.8	Fourniture et pose d'un évier avec 2 bacs.	U	1		
	6.9	Fournitures et pose WC y/c abattant WC	U	1		
	6.10	Fournitures et pose de nourrices EFS avec vannes	U	1		
	6.11	Fournitures et pose Barre de maintien, d'appui	U	1		
	6.12	Fourniture et pose attente eau chaude.	U	1		
	6.13	Attente ECS y compris vanne d'arrêt	ens	1		
SOUS-TOTAL Plomberie						
Peinture	7.1	Fourniture et application de peinture pour l'intérieur.	Fft	1		
	7.2	Fourniture et application de peinture pour l'extérieur.	Fft	1		
	SOUS-TOTAL Peinture					
Total des travaux						



1 01_RDC
Ech : 1 : 100



3 Façade Est
Ech : 1 : 100

N°	Description	Date

MARCHÉ DE TRAVAUX D'AMÉLIORATION D'UN HABITAT PRIVÉ**RÈGLEMENT DE LA CONSULTATION (RC)***Objet de l'appel d'offre***Travaux de réhabilitation de l'habitat de MOHAMEDI Yasmine****Remise des offres****Date et heures limites de réception : 24/02/2026****Modalités de dépôt : par voie électrique ou en main propre**

Article 1 - MAITRE DE L'OUVRAGE

Mme MOHAMEDI Yasmine, Représenté(e) par l'association SOLIHA Mayotte, régie par la loi du 1^{er} juillet 1901, dont le siège social est situé au 58A rue M'Gombani, 97600 MAMOUDZOU, ayant pour n° SIRET : 813 664 687 00031, représentée par Chacrina MOUSSA, agissant en qualité de Directeur.

Article 2 - OBJET DE LA CONSULTATION

Le présent marché a pour objet la réalisation de travaux de réhabilitation d'un logement individuel privé situé au **34 rue Bamana, 97670 Ouangani**.

Article 3 - CONDITIONS DE LA CONSULTATION

3.1 Procédure de passation

L'appel d'offres est ouvert : toute entreprise ou prestataire, légalement déclarée et enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés peut candidater.

3.2 Allotissement

L'opération n'est pas allotie. Les candidats doivent présenter une offre pour l'ensemble des lots de l'opération.

Lot 1	Gros œuvre / Maçonnerie
Lot 2	Revêtements sols et muraux
Lot 3	Électricité
Lot 4	Menuiseries intérieures et extérieures
Lot 5	Plomberie / ECS
Lot 6	Peinture intérieures et peinture de façades
Lot 7	Etanchéité

Le détail des lots est précisé dans le DQE à compléter et sera présenté lors de la visite de chantier.

3.3 Durée du marché

La durée globale du marché comporte une période de préparation d'un mois, une période d'exécution des travaux de 2 mois et la période de clôture administrative et financière de 12 mois après la réception des travaux et solde des financeurs du projet.

Le délai d'exécution du marché commence à partir de la date de commencement qui sera définie par l'ordre de service.

3.4 Lieu d'exécution

Commune de **OUANGANI**.

3.5 Variantes

La présentation de variantes à l'initiative du soumissionnaire est autorisée s'il estime que des travaux supplémentaires sont nécessaires.

Article 4 - INFORMATIONS

4.1 Visite sur site

Afin de prendre connaissance des contraintes relatives à l'exécution des prestations, la visite est obligatoire pour candidater. Un certificat de visite sera à signer lors de la visite.

La date de la visite est fixée pour **mardi 10 février 2026 à 10H30**, merci de retrouver le conducteur du projet **à l'entrée du village**, pour toutes demandes concernant la visite, merci de prendre contact avec Tachirifa ABDALLAH :

Tachirifa ABDALLAH – contact.solihamayotte@gmail.com – 06 39 60 19 26

4.2 Sous-traitance

La sous-traitance est autorisée.

Toutefois, l'entreprise attributaire demeure seule responsable de l'exécution de l'ensemble des prestations objet du marché, y compris celles exécutées par ses

sous-traitants. Elle garantit le maître d'ouvrage contre tout manquement, défaillance ou faute, y compris grave, commis par un sous-traitant dans l'exécution de ses missions.

L'attributaire du marché s'engage à assurer le parfait achèvement des prestations, à en garantir la qualité, la conformité et à en assumer la responsabilité pleine et entière. En aucun cas, la responsabilité du maître d'ouvrage ne pourra être engagée du fait d'un manquement ou d'une carence imputable à un sous-traitant.

Article 5 - OFFRES

5.1 Présentation de l'offre

Les candidatures et les offres des candidats seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés. Cette obligation porte également sur tous les documents techniques justifiant de la conformité d'un produit à une norme ou d'une marque de qualité non française dont l'équivalence est soumise à l'appréciation du maître de l'ouvrage.

5.2 Composition de l'offre

Le dossier à remettre par les candidats comprendra impérativement les pièces suivantes :

- Extrait K-bis ou équivalent
- Attestation d'assurance responsabilité civile et décennale en cours de validité
- Détail quantitatif estimatif détaillé, constituant l'offre de prix
- Mémoire technique détaillant les moyens humains, matériels, méthodes d'intervention, sécurité, gestion des déchets, etc.
- Planning prévisionnel d'exécution des travaux
- Certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant

de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat

- 3 références réalisées dans les 5 dernières années avec attestation de bonne exécution : nature et ampleur similaires (montant, durée, surface) à la présente opération

Article 6 – Examen des candidatures et des offres

Avant de procéder à l'examen des candidatures, s'il apparaît que des pièces du dossier de candidature sont manquantes ou incomplètes, SOLIHA Mayotte peut décider de demander à tous les candidats concernés de produire ou compléter ces pièces dans un délai maximum de 10 jours.

Les candidatures conformes et recevables seront examinées, à partir des seuls renseignements et documents exigés dans le cadre de cette consultation, pour évaluer leur situation juridique ainsi que leurs capacités professionnelles, techniques et financières.

SOLIHA Mayotte peut demander aux soumissionnaires de préciser la teneur de leur offre.

6.1 Critères de sélection des candidatures

Le candidat devra fournir tous les documents permettant de justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières, mentionnés à l'article 5.2 du présent règlement de consultation.

6.2 Critères d'attribution des offres

Les critères retenus pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante :

Critères	Document analysé	Pondération
----------	------------------	-------------

Qualité et pertinence des propositions techniques	<ul style="list-style-type: none"> - Mémoire technique présentant la méthodologie envisagée pour la réalisation des travaux et les moyens humains affectés à la réalisation des prestations ; - Fiches techniques des matériaux utilisés et respect des normes françaises le cas échéant - Note présentant la qualité environnementale et les moyens proposés pour garantir la sécurité et la propreté du chantier 	30%
Compétences et qualifications de l'entreprise	<ul style="list-style-type: none"> - Note présentant les références de l'entreprise sur des chantiers similaires, avec attestation de bonne exécution si possible 	20%
Délai de réalisation et disponibilité de l'entreprise	<ul style="list-style-type: none"> - Calendrier prévisionnel de réalisation. 	20%
Coût global des travaux	<ul style="list-style-type: none"> - Détail quantitatif estimatif (DQE) 	30%

6.3 Méthode de notation des offres

- **Critère « qualité et pertinence des propositions techniques » :**

Le critère valeur technique est apprécié au regard du cadre de réponse du candidat, portant sur la conformité aux spécifications techniques, les matériaux et équipements utilisés, l'adéquation de l'offre aux besoins du projet et du ménage maître d'ouvrage, selon l'échelle de notation suivante :

Très satisfaisant	30
Satisfaisant	20
Peu satisfaisant	10

	Insatisfaisant	0
--	----------------	---

- **Critère « compétences et qualifications de l'entreprise » :**

Le critère compétences et qualifications de l'entreprise est apprécié au regard du cadre de réponse du candidat, portant sur les références de l'entreprise sur des projets similaires, l'expérience et expertise de l'équipe, selon l'échelle de notation suivante :

	Très satisfaisant	20
	Satisfaisant	15
	Peu satisfaisant	10
	Insatisfaisant	5

- **Critère « délai de réalisation et disponibilité de l'entreprise » :**

Le critère de délai de réalisation est apprécié au regard du cadre de réponse du candidat, portant sur le calendrier prévisionnel détaillé et réaliste fourni par l'entreprise en adéquation ou non avec le délai souhaité par le maître d'ouvrage, selon l'échelle de notation suivante :

	Très satisfaisant	20
	Satisfaisant	15
	Peu satisfaisant	10
	Insatisfaisant	5

- **Critère « Coût global des travaux » :**

Le critère valeur technique est apprécié au regard du cadre de réponse du candidat, portant sur le calendrier prévisionnel détaillé et réaliste fourni par l'entreprise en adéquation ou non avec le délai souhaité par le maître d'ouvrage, selon le calcul suivant :

Note « Coût global des travaux » = (Pondération x Offre moins-distante) / Offre analysée

Un malus de 10 points sera attribué aux candidats qui dépasseront le montant de l'enveloppe financière prévue pour la réalisation des travaux de réhabilitation de l'habitat privé.

Article 7 - MODALITES DE TRANSMISSION DES PLIS

7.1 Date et heure limites de réception des plis

Les offres devront être transmises avant la date indiquée en première page du présent règlement de consultation.

Seules les offres qui ont été reçus au plus tard à la date et à l'heure limites mentionnées ci-dessus seront examinées. Les offres qui sont reçues après cette date et heure ne sont pas examinées.

7.2 Conditions de la transmission des offres

Les candidats peuvent transmettre leur pli de deux manières :

- Par voie électronique :
contact.solihamayotte@gmail.com
- En main propre, au siège de SOLIHA Mayotte situé au **58 A rue M'Gombani – 97600 MAMOUDZOU**. En cas de remise en main propre, le candidat devra signer le registre de dépôt des offres.

Article 8 - ATTRIBUTION DU MARCHE

L'offre la mieux classée sera retenue. Le candidat retenu devra remettre à SOLIHA Mayotte les documents suivants :

- Une attestation d'assurance « décennale » en cours ;
- Un RIB
- Le contrat de prestation de service signé
- Le devis quantitatif estimatif signé

Les pièces pour lesquelles la signature est exigée doivent être datées et signées d'une personne ayant le pouvoir d'engager la société.